

**Tableau des conseils**

Date	Heure	Président	
		PRINCIPAL SOREL	ADJOINTE BERNARD
28/11/2022	16h15	6E05 - PETITE SALLE CDI	5E08 - E8
	17h15	6E02 - PETITE SALLE CDI	4E02 - E8
29/11/2022	16h15	6E03 - PETITE SALLE CDI	4E01 - E8
	17h15	3E04 - PETITE SALLE CDI	5E07 - E8
01/12/2022	16h15	3E01 - PETITE SALLE CDI	4E08 - E8
	17h15	3E02 - PETITE SALLE CDI	4E05 - E8
02/12/2022	15h15	3E03 - PETITE SALLE CDI	5E03 - E8
	16h15	3E05 - PETITE SALLE CDI	4E04 - E8
05/12/2022	16h15	3E09 - PETITE SALLE CDI	5E04 - E8
	17h15	6E01 - PETITE SALLE CDI	4E03 - E8
06/12/2022	16h15	6E08 - PETITE SALLE CDI	4E09 - E8
	17h15	6E07 - PETITE SALLE CDI	4E07 - E8
08/12/2022	16h15	3E08 - PETITE SALLE CDI	5E02 - E8
	17h15	6E04 - PETITE SALLE CDI	5E05 - E8
09/12/2022	15h15	3E07 - PETITE SALLE CDI	5E01 - E8

**Tableau des conseils**

Date	Heure	Président
		AURORE
02/12/2022	12h10	5E06 - PETITE SALLE CDI
	13h10	3E06 - PETITE SALLE CDI
09/12/2022	12h10	6E06 - PETITE SALLE CDI
	13h10	4E06 - PETITE SALLE CDI

RECOMPENSES	MOYENNE	REMARQUES	REMARQUES COMMUNES
TABLEAU D'EXCELLENCE	17 ET +	Aucune note <10. <u>Aucune remarque négative.</u>	<p>Seules les informations portées sur le bulletin sont prises en compte.</p> <p>Les appréciations portées sur le bulletin doivent être en adéquation avec les interventions orales lors du conseil de classe.</p> <p><b>La moyenne générale est arrondie au 1 / 10<sup>ème</sup> de point supérieur.</b></p> <p>Lors du vote, à la majorité des avis des enseignants présents (ou représentés par un avis écrit), pour l'attribution d'une récompense ou d'une sanction, le président pose trois questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui est pour ?</li> <li>- Qui est contre ?</li> <li>- Qui s'abstient ?</li> </ul> <p style="text-align: right;">En cas d'égalité, le président tranche.</p> <p>Le conseil de classe peut proposer une récompense inférieure.</p> <p>► <b>La conduite fait partie des éléments d'appréciation et conditionne l'obtention de chacune des récompenses.</b></p> <p style="text-align: right;">Le 19 Mai 2017, le principal.</p>
FELICITATIONS	DE 15 A 16.9	Aucune note <10. <u>Aucune remarque négative.</u>	
TABLEAU D'HONNEUR	DE 13 A 14.9	Une seule note est tolérée entre 08 et 10.	
ENCOURAGEMENTS	DE 11 A 12.9	Deux notes sont tolérées entre 08 et 10, ou une note entre 07 et 10 tolérée.	
TABLEAU DU MERITE	< 11	L'élève est volontaire et motivé, a des difficultés mais fait preuve de sérieux.	
<p><b>SANCTIONS</b> Les sanctions peuvent être soumises au vote du conseil de classe quelle que soit la moyenne trimestrielle de l'élève.</p>			
AVERTISSEMENT CONDUITE	Deux remarques écrites sur le comportement de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		
AVERTISSEMENT TRAVAIL	Deux remarques écrites sur le travail de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		
AVERTISSEMENT TRAVAIL ET CONDUITE	Deux remarques sur la conduite + deux sur le travail mènent à la mise au vote de la sanction.		
BLÂME TRAVAIL, BLÂME CONDUITE, et BLÂME TRAVAIL ET CONDUITE	<p><b>Il peut être attribué dès le premier trimestre</b></p> <p>La décision se fait au choix du conseil de classe, pour chaque trimestre et pour chacune des sanctions.</p>		